

COMMUNIQUÉ



RECRUTEMENT D'UN CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT EN ARBITRAGE DISTRICT DE FOOTBALL DES LANDES ET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents de clubs des Districts des Landes et des Pyrénées-Atlantiques,

Conscients de la difficulté à recruter de nouveaux arbitres et à fidéliser ceux qui oeuvrent toutes les semaines dans des contextes qui, parfois, ne les incitent pas à poursuivre leur « sacerdoce », vos deux districts ont décidé de recruter un chargé de développement en arbitrage. Il s'agit d'abord d'une expérimentation de quelques mois ; si elle porte ses fruits à tous niveaux et si la personne concernée donne satisfaction, nous pourrions alors envisager la pérennisation du poste.

Aussi nous vous remercions d'avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver à Quentin Lanet. Arbitre de district, conscient des enjeux pour les clubs et connaisseur de nos territoires, il sera amené, à compter du 1er mars prochain, à sillonner les routes des Landes et des Pyrénées-Atlantiques pour des missions que nous avons clairement délimitées : recruter, fidéliser, promouvoir. En aucun cas il ne doit se substituer aux organes actuels (CDA, CDPA, chargés de mission) qui poursuivent leurs tâches habituelles (désignations, observations, formation, recyclage, détection des potentiels, classements,...).

Ses objectifs et notre but commun : plus de candidats, plus de stagiaires, plus d'arbitres, moins de départs, le souci de bien accueillir et intégrer les nouveaux arbitres, garantir leur renouvellement d'une saison à l'autre, promouvoir l'image de l'arbitrage, se rendre au plus près des clubs pour y détecter des vocations, prospecter davantage dans des viviers potentiels (collèges, lycées, sections sportives, grandes écoles, universités, UNSS, collectivités, associations,...). De cette quantité que nous espérons voir croître dès les prochains mois émanera alors une plus grande qualité dont nous confions plus que jamais les rênes aux formateurs, aux observateurs et aux membres des CDA / CDPA. En outre, nous consacrons ainsi l'intention de couvrir durablement les obligations statutaires des clubs pour qu'aucun club du 40 et du 64 ne soit en infraction.

Attention : les instances ne peuvent pas, à elles seules, trouver les solutions à tous les problèmes. La question de l'accueil des arbitres, a fortiori les nouveaux tout juste nommés, est un sujet partagé avec les clubs. Chacun d'entre eux a sa part de responsabilité dans le bien-être et l'intégration de ces licenciés comme les autres qui n'ont pas à être tenus à l'écart de la vie associative. Certes, il leur appartient de répondre positivement aux sollicitations du club et de ne pas se marginaliser d'eux-mêmes. Cela dit, merci aux Présidents, aux dirigeants et bien entendu aux référents en arbitrage de considérer qu'un arbitre assimilé dans son club, intégré dans le coeur de l'association, bien dans sa peau, soutenu et accompagné, est un arbitre épanoui, qui reste, qui dure et dont on n'a pas à se préoccuper du remplacement.

Nous espérons que vous apprécierez la démarche. Quentin est ainsi à la disposition des clubs et des pôles « arbitrage ».

Nous restons à votre écoute et vous remercions de tout ce que vous entreprenez au quotidien pour le bon développement du football des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

Bonne fin de saison à toutes et tous.

LORETO GUAGLIARDI
PRÉSIDENT DU DISTRICT DES LANDES



MATTHIEU RABBY
PRÉSIDENT DU DISTRICT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

